

Le Frontenacais

Journal Municipal
Avril 2022

N°8



p.3

Hommage à Hervé Pauly



p.5

Portrait



p.7



p.10

Solidarité pour l'Ukraine



vue du clocher de l'église

www.commune-frontenac.fr

édito

L'année 2022 a démarré sous de très mauvais auspices. Le Président Poutine a déclenché une guerre en Ukraine. La France et l'Europe ont été sidérées par cette offensive ! Une guerre à notre porte était impensable après tant de décennies de Paix. Dès le lendemain de cette attaque, un très grand élan de solidarité s'est produit dans notre pays. De très nombreux citoyennes, citoyens se sont mobilisés pour porter secours à toutes les victimes innocentes de cette horrible agression. Pour leur part, beaucoup de Frontenacais(es) ont répondu à notre appel aux dons. Soyez-en remerciés. Au nom de tous, le Conseil Municipal a voté une aide financière de 750€.

À ces événements douloureux s'est ajouté, le 5 mars dernier, la disparition brutale du Dr Hervé Pauly. Il a exercé sa profession dans notre commune durant 37 années mais a aussi été élu pendant 19 ans, conseiller municipal et Adjoint au Maire en 1995 sous la mandature de Claude Terraza, et élu Maire de Frontenac de mars 2001 à mars 2014. De très nombreuses personnes se sont rassemblées pour lui rendre hommage et apporter à Mme Pauly, et à ses enfants, leurs marques de sympathie.

Deux élections importantes vont avoir lieu en France, la Présidentielle les dimanches 10 et 24 avril, puis les législatives les dimanches 12 et 19 juin. Ces élections sont très importantes pour notre vie démocratique.

Le droit de vote en France a été acquis par de nombreuses luttes sociales ! Celui des femmes a été acté en 1944 et exercé par celles-ci en 1945 ! Le vote est un devoir civique !

L'abstention est préjudiciable à la vie démocratique. L'élection présidentielle est importante mais celle des législatives l'est tout autant et indispensable.

Les lois qui régissent notre vie sont discutées dans les deux chambres (Sénat et Nationale) mais l'Assemblée Nationale est prépondérante pour leur application.

Pour une vie démocratique vivante, il faut que notre Assemblée Nationale soit le reflet de notre diversité. Pour cela, il faut participer en grand nombre aux élections législatives, afin d'avoir une Assemblée Nationale représentée par tous les courants d'idées qui existent dans notre Pays !

Participez en nombre aux élections !

**Le Maire,
Josette Mugron**



Hommage à Hervé Pauly

Ce mois de mars aura été bien triste pour de nombreux Frontenacais, qui ont dit adieu à Hervé Pauly. Ancien Maire de notre commune, et ancien Docteur, il a accompagné la vie de beaucoup d'entre nous et il restera à jamais gravé dans nos mémoires. Chacun aurait son histoire personnelle à raconter, mais tous s'accorderont à témoigner de sa proximité, de sa gentillesse et de son enthousiasme. C'est donc avec une très vive émotion qu'au nom de tous les Frontenacais M^{me} le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux adressent leurs plus sincères condoléances à Cathy, Frédéric, Wilfried, Isabelle et plus largement aux proches d'Hervé Pauly. C'est en 1978 que le Docteur Pauly s'est installé avec sa famille sur la commune de Frontenac pour prendre la suite du Docteur Moura. En 1995, il a été élu à la mairie et a occupé la fonction d'adjoint au côté du Maire Claude Terraza. Puis en 2001, il est devenu Maire et le resta durant deux mandats, jusqu'en 2014. De nombreux témoignages nous sont parvenus depuis son décès, et nous avons souhaité vous en partager quelques-uns, issus du Facebook de Frontenac, qui démontrent à quel point les Frontenacais(es) l'appréciaient.

«Sincères condoléances à toute sa famille et proches. Un vrai médecin de campagne. Combien de fois il a donné de sa personne au moto cross à Frontenac. Que de bons souvenirs !»

«Toutes mes condoléances à la famille Un grand homme est un excellent médecin.»

«Sincères condoléances à sa famille, c'était un merveilleux médecin.»

«Toi qui arrivas au village en jeune généraliste, tu fus notre médecin... de proximité, toujours dispo même si parfois le tennis, la palombe te faisaient hésiter un court instant. À Cathy, à vos enfants et à vos proches, mon foyer présente leurs sincères condoléances et vous apporte leur amical soutien dans ce moment difficile de la Vie.»

«De tout cœur avec sa famille. Toutes mes condoléances. Un grand monsieur et très bon médecin.»

«Sincères condoléances à la famille !!! Excellent médecin... D'une extrême gentillesse... Et que je n'avais pas revu depuis longtemps... La dernière fois c'était dans la joie !!!»



«Nos sincères condoléances à toute la famille. Excellent médecin de famille pendant de nombreuses années. Merci docteur, tellement gentil et disponible.»

«Condoléances à sa famille. C'était notre docteur pendant 30 ans...»

«Mes condoléances à toute sa famille. Un docteur très gentil et agréable. Repose en paix Hervé.»

«Condoléances à Hervé. Il a été mon docteur. Je suis attristé de savoir cette nouvelle.»

«Toutes nos sincères condoléances à sa famille. C'était notre médecin pendant de nombreuses années et vraiment formidable. Toutes nos pensées vous accompagnent.»

Témoignages de Frontenacais sur Facebook

élections

Présidentielle 2022

La prochaine élection présidentielle permettra d'élire le ou la futur(e) président(e) de la République Française pour un mandat de cinq années. Le premier tour aura lieu le dimanche 10 avril 2022, et le second tour (entre les deux premiers candidats) le dimanche 24 avril 2022. En lice, pour le premier tour, douze candidats qui ont obtenu leurs 500 parrainages, représentés ci-dessous.

L'actuel Président de la République, Emmanuel Macron, a été élu le 7 mai 2017, et son mandat s'achèvera le 13 mai 2022.

Vous connaissez probablement la citation inscrite sur les cartes d'électeurs «Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique» alors venez nombreux faire votre choix.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, ou si vous êtes absent le jour de l'élection, vous pouvez faire une procuration. Il suffit d'effectuer la démarche en ligne sur le site :

<https://www.maprocuration.gouv.fr/>
puis de déposer la procuration imprimée soit au commissariat, ou à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration. Vous serez informé par mail dès que votre procuration sera acceptée.

PHILIPPE POUTOU



Conseiller municipal
NPA de Bordeaux

NATHALIE ARTHAUD



Porte-parole
de Lutte ouvrière

FABIEN ROUSSEL



Député,
secrétaire national
du Parti communiste

JEAN-LUC MÉLENCHON



Député et leader
de la France insoumise

ANNE HIDALGO



Maire de Paris,
investie par
le Parti socialiste

YANNICK JADOT



Eurodéputé
Europe Écologie -
Les Verts (EELV)

EMMANUEL MACRON



Président de la
République, fondateur de
La République en marche

VALÉRIE PÉCRESSE



Présidente de la région
Île-de-France, investie
par Les Républicains

JEAN LASSALLE



Député, président
de Résistons!

**NICOLAS
DUPONT-AIGNAN**



Député, président
de Debout la France

MARINE LE PEN



Députée, ex-présid. du
Rassemblement national

ÉRIC ZEMMOUR



Polémiste, président
de Reconquête!

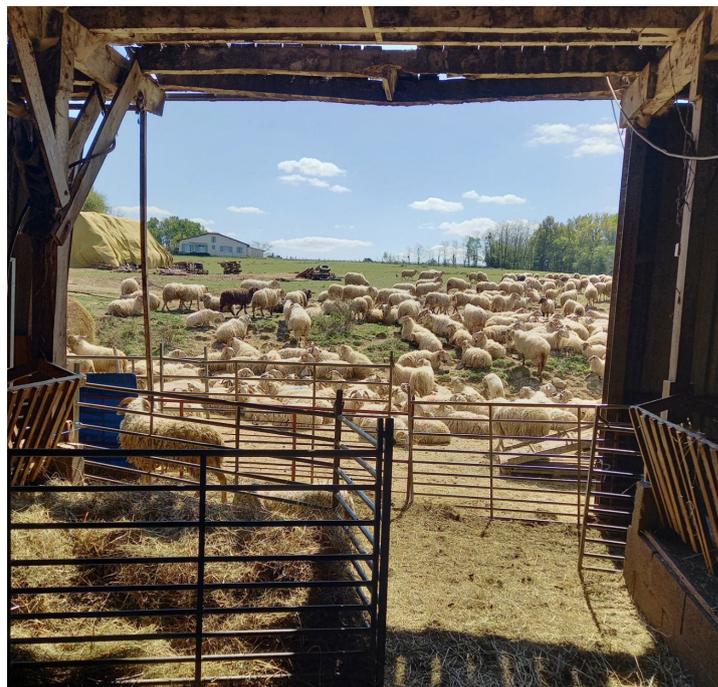
portrait d'une entrepreneuse

Louise Atheret, bergère à Frontenac

Originaire d'Oloron Sainte Marie dans le Béarn, petite-fille et fille de bergers, Louise a grandi au milieu des brebis du côté de Grézillac, où sa famille est venue s'installer en 1957. Son père partait en transhumance chaque année l'été dans les Pyrénées. Aujourd'hui, sa sœur, bergère également sur Daignac, a repris le flambeau. C'est à l'âge de sept ans que Louise a gardé pour la première fois, seule, un troupeau de brebis. Ce jour-là elle s'est promis qu'elle n'exercerait jamais le métier de bergère. Mais c'était sans compter sur la transmission par ses parents de l'amour des bêtes et de la nature. En 1987, à 17 ans elle constitue son troupeau, une centaine de brebis et de béliers. Aujourd'hui, Louise est à la tête d'un troupeau de 270 bêtes. Louise a été formée au métier de berger par ses parents. Figure familière du paysage frontenacais, vous pouvez l'apercevoir avec son troupeau, l'hiver dans les vignes et le reste de l'année dans les prairies. Il n'est pas rare de les croiser sur les routes, lorsque Louise transfère son troupeau d'une prairie à une autre. C'est avec Iban, son Border Collie, qu'elle accompagne son troupeau en pâture tous les après-midis. Iban a été dressé par Louise. C'est elle qui lui indique le travail à effectuer auprès du troupeau.



Louise au marché de Frontenac



Les Brebis de Frontenac

Louise Atheret produit des fromages de brebis affinés qu'elle distribue sur les marchés locaux. La traite se fait dans la bergerie située à Frontenac, ainsi que la fabrication des fromages. Les fromages sont affinés 6 à 7 mois en chambre froide à son domicile à Daignac. Elle produit des fromages naturels, au piment doux, au piment de Cayenne, au gingembre, au curcuma et au vin. Sa production est régulière en quantité mais peut être décalée dans le temps, tout dépend quand à lieu l'agnelage. Louise ne force pas la nature. L'activité de Louise vit au rythme du troupeau, comme elle le dit si bien « Le troupeau passe avant tout partout ». Son troupeau, elle en prend soin, après l'agnelage vient le temps de sélectionner les brebis qu'elle va garder, son choix est le garant de la prospérité de son activité. Louise est une bergère épanouie. Malgré les contraintes qu'implique son métier, notamment la présence journalière obligatoire auprès de son troupeau, Louise savoure l'indépendance et la liberté acquises.

travaux

L'Église Saint Paul

Comme évoqué dans le dernier journal communal, nous avons dû faire procéder en urgence à des travaux sur le plafond et la toiture de l'église. En effet, suite à l'effondrement d'une partie du faux plafond, l'expertise effectuée a décelé, outre les problèmes d'ancrage du faux plafond, des faiblesses sur certaines parties de la charpente. Cet incident nous aura donc permis d'anticiper de plus graves ennuis potentiels sur la structure de la charpente, qui auraient mis en péril tout l'édifice. A ce jour, les travaux de consolidation sont terminés, il ne reste plus que les plâtres et peinture du faux plafond ce qui va nous permettre de pouvoir enfin rouvrir notre église. La commune tient à remercier les artisans spécialisés dans ce type de chantier pour leur réactivité et leur travail.

La Paroisse (Arveyres/Branne/Rauzan)
Renseignements pour les cérémonies religieuses.
Tél. : 05 57 24 81 57
secteurs.pasto.arbr@gmail.com

L'antenne-relai SFR

En décembre 2020, la mairie a reçu, de la part de l'opérateur SFR, une demande d'emplacement public pour l'implantation d'une antenne-relai en zone blanche, afin de maintenir et renforcer la qualité des réseaux mobiles. Mme Le Maire a donc signalé à SFR que la commune ne disposait pas de terrain public à cet effet. SFR a alors signé un contrat de location avec un particulier (choisi par leur soin parmi plusieurs parcelles de propriétaires) sur un terrain privé, et a déposé une déclaration préalable en mairie qui n'a pas à s'y opposer. «Le Maire ne peut pas opposer un refus de déclaration préalable à une demande d'implantation des antennes de téléphonie mobile à proximité de certains bâtiments sans disposer d'éléments scientifiques faisant apparaître des risques (CE, 30/01/2012, n°344992). Il ne peut pas non plus, sur le fondement de ses pouvoirs de police générale, ni en se fondant sur le principe de précaution, adopter ou faire adopter par le conseil une réglementation portant sur l'implantation des antennes-relais et destinées à protéger le public contre les effets des ondes émises par ces antennes (CE, 26/10/2011, n°326492). Cette antenne respectant les dispositions urbanistiques de Frontenac, se situant à plus de 300m de l'école, et se trouvant sur un terrain privé, Mme Le Maire ne peut pas s'y opposer.

associatif

La Gaule Frontenacaise



Le samedi 29 janvier 2022 à 15h00 s'est déroulée, au foyer municipal, l'assemblée générale de l'association de pêche La Gaule Frontenacaise dont le Président est M. Benoît Achille. Durant cette réunion, il a été décidé de faire un lâcher supplémentaire de 70kg de truites fario le 30 avril prochain, en plus des lâchers initialement prévus les 12 mars, 02 avril, 23 avril, 13 mai et **26 mai 2022 pour le concours de pêche** qui aura lieu au pont de l'ancienne gare, début à 9h, inscription dès 8h, engagement enfant : 5€ / adulte : 12€ et un beau lâcher de 90kg de truites Arc-en-ciel. Venez nombreux !

à savoir

Semoctom

Nous vous rappelons que depuis le 15 mars les horaires de haute saison sont de nouveau en vigueur à la déchetterie de Saint-Léon, ouverte le lundi de 13h30 à 18h00 et du mardi au samedi : 9h00-12h30 et 13h30-18h00.

Plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé

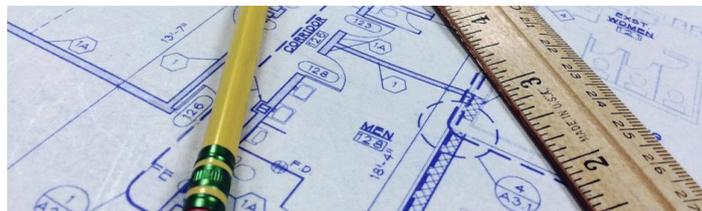
La Maison de l'Habitat, portée par le SIPHEM, propose un accompagnement personnalisé, neutre et gratuit pour tous les propriétaires du territoire occupants ou bailleurs souhaitant rénover leur logement. Les propriétaires éligibles aux subventions de l'ANAH sont accompagnés par l'équipe de l'OPAHE, Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat de Transition Énergétique financée par l'ANAH, l'Etat et le Département.

Depuis le 4 janvier, un nouveau service est mis en place pour accompagner les projets de rénovation énergétique des propriétaires ne pouvant prétendre à aucune subvention. Ce nouveau dispositif, intitulé Plateforme de Rénovation Énergétique de l'Habitat Privé, est financé par l'ADEME.

La combinaison de ces deux opérations permet de proposer gratuitement un même niveau d'accompagnement à l'ensemble des propriétaires du territoire.

L'accompagnement est assuré à chaque étape du projet : visite à domicile, état des lieux et diagnostic thermique, conseils techniques, préconisations et priorisation des travaux, analyse des devis, mise en relation et aide aux démarches administratives/financières...

Maison de l'habitat et de l'énergie/Siphem : 05 56 61 20 75 9, place Albert Rigoulet 33190 La Réole - www.siphem.fr



Permanence conseil d'architecture

Vous avez un projet ? Construction, rénovation, extension... vous pouvez bénéficier de conseils gratuits d'architectes en urbanisme et environnement. Retrouvez toutes les informations relatives à la prochaine permanence de votre architecte conseil, Stanislas ROBERT, à Sauveterre-de-Guyenne ou à Targon sur le site internet suivant :

<https://www.cauegironde.com/fr/1/29/trouvez-une-permanence.html>

Si aucun rendez-vous n'apparaît sur votre lieu de permanence, téléphonez au 05 56 97 81 89 de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 (sauf vendredi 17h) ou renseignez le formulaire de contact du site internet, en précisant votre commune de projet.

Permanence d'accompagnement aux pratiques et usages du numérique

Votre conseillère numérique itinérante, Malorie Gourraud, est présente sur notre territoire depuis maintenant six mois. Elle propose un accompagnement individuel et collectif, pour les personnes rencontrant notamment des difficultés dans l'utilisation des différents outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone...).

Ce service est entièrement gratuit et organisé dans différents points d'accueil du territoire de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers.

Jusqu'à fin juin, des permanences auront lieu à la mairie de Cessac (27 route de Cessac) les jeudis matins des semaines impaires et à l'Espace France services de Targon (10 rue René Pezat) les mardis et mercredis matins (sauf 19 et 20 avril) des semaines paires, et les lundis matins et jeudis après-midi des semaines impaires, ainsi qu'à la médiathèque de Targon les samedis 14 mai et 25 juin de 9h30 à 12h30.

Pour tout renseignement, contactez Malorie Gourraud: 06 73 82 41 94, malorie.gourraud@conseiller-numerique.fr

jeunesse

Le conseil municipal des jeunes-CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes de Frontenac s'inscrit dans nos engagements électoraux et nous souhaitons vivement qu'il aboutisse. C'est un projet éducatif citoyen qui découle d'une volonté de la commune :

- de promouvoir la citoyenneté et la démocratie,
- d'un dialogue entre les jeunes, les élus locaux, les adultes en général,
- de créer des liens intergénérationnels,
- d'être à l'écoute des jeunes, de reconnaître leurs capacités de proposition, d'analyse,
- de contribuer à l'apprentissage de l'exercice du débat collectif et de la négociation,
- de donner aux jeunes le goût de l'engagement.

Un guide ainsi qu'une charte définissant le fonctionnement global du Conseil Municipal des Jeunes ont été établis par la commission en charge de la création du CMJ. Ces documents seront soumis prochainement à l'approbation de l'ensemble du Conseil Municipal et les jeunes Frontenacais, Frontenacaises susceptibles d'intégrer le CMJ ainsi

Les permis piéton et internet

Depuis le début du mois de février les enfants de notre R.P.I, des écoles de Frontenac, Lugasson et Baigneaux, profitent de nouvelles séances de prévention. Ces actions sont menées en partenariat avec la gendarmerie nationale, la brigade de Créon et de Coutras. Deux permis ont été proposés aux enseignants, le permis piéton et le permis internet. Le permis piéton permet aux élèves d'apprendre et de comprendre quels sont bons gestes et bonnes pratiques pour assurer sa sécurité comme piéton dans l'espace public. Deux classes participent : celle de CE2-CM1 de Melissa Marot à Lugasson et la classe de

Conseil Municipal des Jeunes Frontenac



que leurs familles, en recevront un exemplaire. Notre but est de pouvoir mettre en place le CMJ pour la prochaine rentrée scolaire.

Alors, si tu souhaites :

- t'investir pour ton village,
- réaliser des projets qui te tiennent à cœur,
- avoir la possibilité de soumettre tes idées,
- être un interlocuteur/interlocutrice privilégié(ée) de tes pairs et de l'ensemble des Frontenacaises, Frontenacais, viens nous rejoindre !

Nous comptons sur ton enthousiasme et ton engagement !



CE2 de Fleur Toussaint à Frontenac.

Le permis internet, proposé aux CM2 de Laurent Lacoste à Lugasson, permettra aux élèves de connaître les risques des réseaux et de s'en prévaloir. Une petite cérémonie de remise des permis sera proposée en fin d'année scolaire aux parents, aux élus, aux gendarmes et aux enseignants.

solidarité

Solidaire pour l'Ukraine

Depuis le 24 février 2022, le conflit en Ukraine fait rage. Pour cela, un appel aux dons par la Croix Rouge a été lancé aux communes. Lors du conseil municipal du 10 mars dernier, il a été décidé à l'unanimité de verser la somme de 750€, ce qui représente symboliquement à peu près 1€/habitant sur la commune de Frontenac.

Il a aussi été décidé d'organiser une collecte de dons à destination de l'Ukraine, en collaboration avec l'association Eta...vie de Langoiran, qui œuvre depuis des années pour la solidarité (convoi humanitaire à destination du Sénégal en 2015, collecte pour l'Afghanistan en 2019, collecte de fournitures scolaires pour l'Afrique chaque année au mois d'août et de bien nombreuses autres actions à son actif).

Pour cette collecte de dons à destination de l'Ukraine, Eta...Vie travaille en partenariat avec 3 associations :



- l'Alliance Catalane France Ukraine : départ des convois de Perpignan à destination de LVIV,
- Smak (épicerie slave à Talence) : départ des convois de Pessac à destination de KIEV,
- Ukraine Amitié : départ des convois de Villenave d'Ornon ou Mérignac à destination de la frontière polonaise ou roumaine.

Des convois sont programmés pour les deux mois à venir. Vos dons sont à déposer à la mairie aux horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi et vendredi :

de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17 h.

Mercredi : de 9h à 12h30.

La mairie est fermée le mardi.

Vous trouverez la liste des besoins mise à jour régulièrement sur la page d'accueil du site internet de notre commune www.commune-frontenac.fr en cliquant sur le lien souligné.

Merci pour votre soutien !

un peu d'histoire

Frontenac : Avant/Après



27 septembre 1907

La rue principale
(telle qu'elle était appelée à l'époque)



février 2022

voyage

Les Frontenac dans le Monde

Frontenac est une municipalité du Québec (Canada), située en Estrie, au niveau de la frontière avec les États-Unis.

En 1870 arrivent sur ce territoire les premiers colons venant de Grande-Bretagne et des États-Unis. En 1882, la municipalité des cantons unis de Spaulding-et-Ditchfield (noms faisant allusion à des villes d'Angleterre) était créée et fut connue sous ce nom jusqu'en 1959, date à laquelle celui-ci a été modifié en Frontenac. Ce dernier nom rappelle Louis de Buade de Frontenac.



Louis de Buade de Frontenac au Musée Grévin de Montréal

Louis de Buade, comte de Frontenac et de Palluau, né le 12 mai 1622 au château de Saint-Germain-en-Laye (France) et mort le 28 novembre 1698 à Québec (Nouvelle-France), est un militaire et administrateur français. Nommé à deux reprises gouverneur de la Nouvelle-France par le roi de France Louis XIV, il développe la colonie et la défend contre les attaques anglaises, notamment lors de la bataille de Québec en 1690. Il tirait le titre de Frontenac d'un fief situé en Guyenne, entre Agen et Castillones. Un grand nombre de lieux au Canada et aux États-Unis sont nommés en l'honneur de Frontenac : municipalités, comtés, rues, parcs, édifices, etc. L'hôtel Château Frontenac de Québec a été nommé ainsi en son honneur.



Frontenac a aujourd'hui 1715 habitants. Ce territoire de 225 kilomètres carrés est adossé à la ville de Lac-Mégantic au nord-ouest et bordé par l'État du Maine à l'est. En plus de bénéficier d'une façade de plusieurs kilomètres sur le lac Mégantic à l'ouest, les citoyens de Frontenac jouissent d'un plan d'eau exceptionnel, le lac aux Araignées, au sud du territoire municipal ainsi que d'un magnifique terrain de golf judicieusement localisé d'où le visiteur ne se lasse jamais d'admirer le panorama montagneux des Appalaches.

Frontenac, dont l'économie est assurée en majeure partie par l'industrie forestière et le tourisme, partage avec deux autres municipalités le marais du lac des Joncs, le plus grand du genre au sud du fleuve Saint-Laurent. De plus, la municipalité demeure l'unique porte d'accès pour la chasse et la pêche dans la ZEC secteur Louise-Gosford.



Église St Jean Vianney

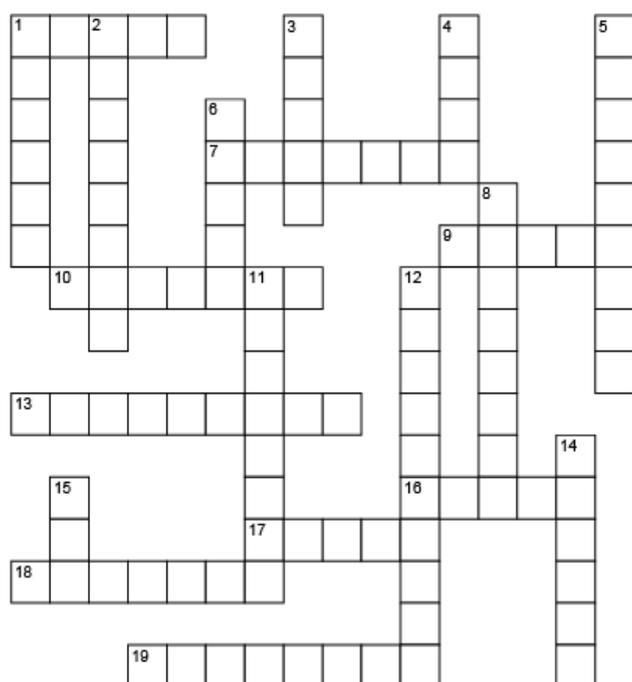
La découverte, en 2003, par un groupe de chercheurs de l'Université de Montréal de pointes à cannelure typiques de la période paléolithique ancienne a propulsé Frontenac à l'avant-plan de l'histoire archéologique du Québec.

Les fouilles ont permis de confirmer la présence de chasseurs autochtones exploitant le caribou sur le territoire de la Municipalité de Frontenac à la fin de la dernière période glaciaire, il y a plus de 12 000 ans.



Tour d'observation des Hautes Appalaches

Les animaux



HORIZONTAL

- 1) Crustacé qui a quatre paires de pattes et une grosse paire de pinces à l'avant.
- 7) Insecte qui produit du miel.
- 9) Oiseau qui dort le jour et chasse la nuit en se guidant aux sons.
- 10) Animal d'Asie qui a deux bosses sur le dos.
- 13) Reptile féroce qui peuple les lacs et les fleuves des pays chauds. Son corps est recouvert d'écailles.
- 16) Femelle du dindon.
- 17) Gros nounours noir et blanc qui vit en Chine.
- 18) Très grand animal qui vit dans la mer.
- 19) Poisson qui ressemble à un serpent.

VERTICAL

- 1) Animal qui a une queue plate et des pattes palmées.
- 2) Très grand oiseau qui a de longues pattes et qui court très vite mais ne vole pas.
- 3) Cheval de petite taille.
- 4) Femelle du sanglier.
- 5) Animal d'Australie qui avance en sautant. La femelle a une poche sur le ventre qui lui permet de garder son petit pendant plusieurs mois.
- 6) Rongeur presque aveugle qui vit sous terre.
- 8) Oiseau noir et blanc aux pattes palmées qui vit au pôle Nord.
- 11) Animal d'Afrique qui a des cornes recourbées et de longues pattes.
- 12) Chameau à une bosse qu'on rencontre dans les déserts chauds d'Afrique.
- 14) Grand poisson aux dents très pointues.
- 15) Gros serpent qui étouffe l'animal qu'il veut manger en le serrant très fort.

solution du jeu p.7

infos pratiques

AGENCE POSTALE de FRONTENAC (derrière la Mairie) :
Du mardi au samedi : 9h30-12h30

MAISON MÉDICALE de FRONTENAC (11, place du 19 mars 1962) :
Dr Marjory OLIVIER et Alexia RENAUD : 05.56.23.54.93
Du lundi au vendredi 9h00-19h00 (médecin de garde sur le répondeur). En cas d'urgence, composez le 15.

INFIRMIÈRE LIBÉRALE DE PROXIMITÉ
Isabelle Brisotto : 06.21.92.60.70

PHARMACIE de FRONTENAC (4, route de Rauzan) :
05.56.23.50.99
Du lundi au vendredi 9h00-12h30 et 14h30-19h30, et samedi de 9h00 à 12h30

PHARMACIE DE GARDE : 3237 (0,35€ TTC/min)

DÉCHETTERIE de SAINT-LÉON : 05.57.34.53.20
Lundi de 13h30 à 18h00 et du mardi au samedi : 9h00-12h30 et 13h30-18h00 (à partir du 15 octobre fermeture à 17h)



Informations Mairie : 1 place du 19 mars 1962
Mail : mairie.frontenac@wanadoo.fr

Tél. : 05 56 23 96 38
Horaires d'ouverture :
Lundi, jeudi et vendredi :
de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17 h
Mercredi : 9h à 12h30
Fermée le mardi

l'imprimerie MAGNIER - LANGON

Le Frontenacais,
Journal municipal

Directeur de la publication :
Josette Mugron

Rédaction : Josette Mugron
Marina Neveu, Stéphane Terraza,
Arlette Lapuyade, Vincent Lafaye,
Pierre Larroche, Claire Ricarde

Avril 2022, tirage 400 exemplaires

